

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 61 (1916)
Heft: 10

Artikel: Trois cas de confusions politiques dans la conduite des armées
Autor: Feyler, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Trois cas de confusions politiques dans la conduite des armées.

L'aventure du 4^e corps d'armée grec occupera dans le chapitre des études de politique militaire une place intéressante. D'après les récits de source allemande, cette troupe, *fidèle à la décision de neutralité du roi* (c'est nous qui soulignons) demeura dans ses positions de la frontière macédonienne l'arme au pied, lorsque les Germano-Bulgares pénétrèrent en Grèce pour marcher sur Cavala. Coupée de ses communications avec l'intérieur du pays, son chef, le général Hadjopoulos, convint avec le commandant allemand, non pas que ses communications lui seraient rendues pour rejoindre l'armée, mais qu'elle serait transportée à Berlin. Un télégramme Wolff a fait savoir depuis que le transport avait été effectué avec armes et bagages, femmes et enfants. Détail attendrissant, et qui méritait d'être communiqué au monde par cet avis officieux, ces dames et leur marmaille ont reçu, en passant à Sofia, un goûter de café au lait et de gâteaux aux pruneaux.

L'histoire n'est jamais entièrement inédite et souvent se répète. La presse quotidienne a rappelé, à propos de la convention du général Hadjopoulos, celle qui fut signée à Tauroggen par le général prussien von York et le général russe Diebitch, le 30 décembre 1812. Le fait est intéressant à rappeler, à un moment où, en Suisse comme hors de Suisse, on remarque combien souvent la politique peut tenter des officiers que l'exercice d'un pouvoir absolu fondé sur la discipline de ses sous-ordres grise et trompe sur les actes qui leur sont permis. Le plus ordinairement, ces intrusions dans une activité dont les procédés ne s'accordent guère avec ceux de la conduite des armées, sont au détriment de leur auteur, lorsqu'elles ne sont pas au détriment de son armée et de son pays. Même le général York dont la politique a servi la Prusse et qu'on y

honore comme un des héros des guerres de l'indépendance, n'a pas échappé à quelque déconsidération auprès des esprits qui estiment inconciliables la loyauté militaire et les voies volontiers tortueuses de la diplomatie.

Quelques détails méritent donc d'être rappelés. Clausewitz surtout les a fournis. Il a été, au cours des pourparlers qui ont précédé la signature de la convention, un des personnages les plus actifs. Prussien de naissance et servant dans l'armée prussienne il avait passé, après 1806, au service de la Russie et se trouvait attaché, en 1812, avec le grade de lieutenant-colonel, à l'état-major du général Diebitch.¹ On trouvera les informations qu'il a laissées dans son ouvrage sur *la Campagne 1812 en Russie*.

Le général Diebitch était prussien lui aussi, mais avait fait sa carrière en Russie dès sa sortie de l'Ecole des cadets de Prusse. Carrière très rapide, puisqu'en 1812, n'ayant que 27 ans, il était colonel et quartier-maître général à l'état-major du général de Wittgenstein, et fut promu général-major cette année-là.

Quant au général lieutenant comte von York von Wartenburg, c'était en 1812 un homme de 53 ans. Il bénéficiait dans l'armée prussienne d'une grande réputation. On ne saurait dire, toutefois, que la description de son caractère laissée par Clausewitz soit celle d'un homme sympathique. Doué de vigueur et d'audace, possédant une volonté violente et passionnée, dissimulée sous une froideur apparente, « il était sombre, bilieux et renfermé, ce qui faisait de lui un mauvais subordonné. Tout dévouement personnel lui était étranger, et ce qu'il faisait, il le faisait pour sa propre gloire et aussi parce qu'il était un homme de valeur. Son pire défaut était la dissimulation, malgré son masque de rudesse et de droiture. »

Au mois de février 1812, Napoléon organisant sa campagne de Russie avait passé avec le roi de Prusse un traité fixant la contribution du royaume à la guerre. Il devait fournir un contingent de 20 000 hommes et 60 canons, et des équipages militaires pour le transport de dix à vingt jours de farine. Il fut stipulé que cette troupe serait employée de préférence à la défense des provinces prussiennes. Elle fut incorporée en consé-

quence, comme 27^e division, avec la 7^e du général Grandjean, au X^e corps d'armée, commandé par le maréchal Macdonald, duc de Tarente.

Ce corps chargé de couvrir le flanc droit de la grande Armée se trouvait, au moment de la retraite, sur la Dvina, dans les emplacements occupés aujourd'hui par l'aile gauche de l'armée austro-allemande de Russie, de Riga à Jacobstadt. La 27^e division prussienne du général York, extrême gauche du dispositif, était devant Riga, dans la région de Mitau.

Le général York avait pris le commandement de son contingent au début de l'automne 1812, à peu près au moment où les désastres de la grande Armée allaient commencer. A cette époque déjà, les Russes avaient tenté d'entrer avec lui en pourparlers, mais sans les repousser expressément York ne les avait pas encouragés.

Lorsqu'après la Beresina il ne resta pour ainsi dire rien de la grande Armée, et que ses bandes refluèrent vers la frontière de Prusse, ils revinrent à la charge.

La situation était de nature à les seconder. Le 19 décembre, Macdonald s'était mis en route pour accompagner la retraite. Il se repliait sur la rive gauche du Niemen et en Prusse Orientale. Lui-même marchait avec la division Grandjean et partie des troupes prussiennes commandées par le général Massenbach, avec, comme objectif Tilsit par la route de Szawle. Le général York, dont l'arrière-garde était sous les ordres du général Kleist, formait un second échelon. Ayant quitté Mitau le 20 décembre au soir, il se trouva d'emblée de deux étapes en arrière de son chef.

Sur le flanc et les derrières du maréchal de Macdonald, les corps russes du général de Wittgenstein avaient gagné du terrain. Quelques troupes barraient même la route de Tilsit, à Piktupönnen, lorsque l'avant-garde de Macdonald y arriva. Cette avant-garde dut les attaquer pour s'ouvrir le chemin. Le 28, Macdonald entra à Tilsit.

Cependant, depuis le 25, il était inquiet de la colonne de York avec laquelle il avait perdu tout contact. Vainement il raccourcit ses étapes pour permettre à son sous-ordre de se

rapprocher, il restait sans nouvelles de lui. Ses patrouilles ne l'atteignaient pas.



Ce jour-là, tandis qu'il était lui-même à Tauroggen, York dont la colonne était alourdie, il est vrai, par de nombreux équipages, était encore un peu à l'est de Koltiniani, toujours à deux étapes en arrière ; mais entre eux s'était insinué le petit corps du général Diebitch.

Ce corps était d'un faible effectif, 1400 hommes seulement, en majeure partie de cavalerie. York en avait 10 000. Si donc Diebitch pouvait intercepter les patrouilles de Macdonald, il était impuissant à retenir York. Mais il compta sur les négociations. Il fit savoir au général prussien par un officier d'ordonnance que sa route directe était coupée par un détachement considérable mais qu'il y aurait moyen de s'entendre et d'évi-

ter de verser inutilement le sang. York répondit qu'il était prêt à avoir une entrevue avec le général Diebitch entre les deux lignes d'avant-postes. Cette entrevue eut lieu à la tombée de la nuit.

Le commandant russe avait dissimulé ses troupes autant qu'il l'avait pu. Mais il ne semble pas que York ait été dupe de leur petit nombre. S'il l'a été, Diebitch lui-même le détrompa en l'en informant et en reconnaissant qu'il ne pouvait songer à barrer réellement la route. Mais il s'agissait d'autre chose ; il fallait obtenir de la Prusse sa défection à l'alliance française. A cet effet, le général Diebitch était prêt à conclure avec York un traité de neutralité.

« York ne se déclara pas formellement ; il montra de l'inclination à faire un traité de cette nature, qui, n'entacherait pas l'honneur des armes, mais il ne se croyait pas encore complètement justifié au point de vue militaire pour négocier dès à présent. On décida alors de ne rien entreprendre durant la nuit ; le lendemain matin, le général York ferait une reconnaissance et se mettrait en marche sur Laskow, comme s'il voulait tourner par la gauche le détachement du général Diebitch qui, lui, se trouverait de nouveau en face de lui à Sziheli. »

Le général York dit, à la fin de l'entrevue, au général Diebitch : « Vous avez beaucoup d'anciens officiers prussiens auprès de vous ; à l'avenir, chargez donc un de ces messieurs des messages que vous aurez à me faire parvenir, j'aurai ainsi plus de confiance. » C'est ce qui fit que Diebitch demanda à Clausewitz s'il voulait se charger de cette mission. Clausewitz accepta naturellement très volontiers, et cette circonstance explique que l'on soit aujourd'hui si bien renseigné sur la conclusion de la convention de Tauroggen.

Son intervention ne fut pas inutile d'ailleurs. A partir du 26, on le voit aussi souvent au quartier général prussien qu'à celui de son chef. La confiance n'était naturellement pas absolue entre les deux généraux, et ne pouvait l'être puisque tous deux poursuivaient, en réalité, une œuvre de ruse et de dissimulation. York avait des hésitations, et quoi qu'il exécutât de très petites étapes, ayant toujours, comme convenu, Diebitch entre lui et son chef, il se rapprochait peu à peu de ce dernier,

si bien que Diebitch en venait à se demander s'il ne pourrait pas lui passer sur le ventre.

Le 28 au soir, comme Macdonald entrait à Tilsit, la tête de colonne d'York ayant dépassé Tauroggen arrivait à Wilkischken qui est à moins de 15 kilomètres de Tilsit. York avait mis son quartier-général à Tauroggen. En fait, rien ne s'opposait plus à la jonction des éléments du 10^e corps d'armée, si ce n'est une légère ligne de cosaques, facile à bousculer. La jonction se serait d'autant plus aisément produite que Macdonald qui déclarait les retards d'York « inconcevables » avait résolu de l'attendre à Tilsit. Il devenait singulièrement difficile pour le général prussien de feindre plus longtemps que son chef l'abandonnait. « L'affaire, écrit Clausewitz, eût pu être considérée comme manquée, si York n'avait pas été, au fond, très compromis par la lenteur de sa marche et ses négociations continues. »

Le 29, Clausewitz arriva à Tauroggen, porteur de renseignements nouveaux à l'aide desquels il devait pousser York à brusquer la situation. L'un de ces renseignements indiquait les intentions de Wittgenstein pour les jours suivants. Il faisait savoir, entr'autres, qu'il allait manœuvrer pour couper Macdonald de ses communications sur Königsberg. Il dirigeait à cet effet son avant-garde sur Schillupischken, où elle serait le 31, tandis que son gros atteindrait ce jour-là Sommerau, à proximité immédiate. Ces indications étaient contenues dans une lettre adressée au général Diebitch par le général d'Auvray, chef d'état-major de l'armée de Wittgenstein. Clausewitz avait l'ordre de la communiquer à York. Il devait lui communiquer en même temps une seconde lettre, saisie par une patrouille, signée de Macdonald et envoyée au duc de Bassano, lettre se plaignant du mauvais esprit de quelques officiers prussiens du X^e corps d'armée. Cette deuxième lettre en animant le général York contre son chef devait compléter l'effet de la première.

A son arrivée, Clausewitz fut assez mal reçu. C'est qu'un incident venait de se produire qui devait gêner fort le général prussien. Le matin même, un émissaire de Macdonald était parvenu à tromper la surveillance des cavaliers de Diebitch et lui avait apporté l'ordre de marcher sur Piktupöhnen pour rejoindre

dre le corps. Impossible de plus prétendre qu'il était sans nouvelles et sans moyen de rompre le faible cordon de troupes qui le séparait de Tilsit. Aussi, lorsque Clausewitz se présenta :

« Allez-vous-en, lui cria York ; je ne veux plus rien avoir à faire avec vous. Vos maudits cosaques ont laissé passer un émissaire de Macdonald qui m'apporte l'ordre de me réunir à lui. Maintenant tous mes doutes cessent, vos troupes n'arrivent pas, vous êtes trop faibles, il faut que je marche et je m'interdis toute négociation ultérieure qui me coûterait la tête ! »

Clausewitz insista, priant le général de bien vouloir au moins prendre connaissance des lettres. « Votre Excellence ne voudra pas me mettre dans la pénible obligation de partir sans avoir rempli ma mission. »

Le général York fit alors apporter de la lumière et entrer son chef d'état-major, le colonel Röder, qui se trouvait dans la chambre à côté. On lut les lettres.

Après une réflexion de quelques instants, le général York prit la parole : « Clausewitz, vous êtes Prussien, croyez-vous que la lettre du général d'Auvray soit sincère et que les troupes de Wittgenstein se trouveront bien le 31 aux points indiqués ? Pouvez-vous m'en donner votre parole d'honneur ? » Clausewitz répondit : « La connaissance que j'ai du général d'Auvray et des autres officiers du quartier-général de Wittgenstein me permet de me porter garant auprès de Votre Excellence de la sincérité de cette lettre ; je ne peux pas vous assurer que ces dispositions seront fidèlement exécutées parce qu'à la guerre, Votre Excellence le sait bien, on est souvent obligé de rester en deçà du but qu'on s'était d'abord fixé. »

Le général garda le silence, puis, après quelques instants de sérieuse réflexion, tendit la main à Clausewitz et dit : « Je suis votre homme. Dites au général Diebitch que nous nous parlerons demain au moulin de Poscherun et que je suis, dès à présent, fermement décidé à me séparer des Français et de leur cause ».

On fixa l'entrevue au lendemain matin à 8 heures. Lorsque tout eut été décidé, le général York ajouta : « Je ne ferai pas la chose à moitié, je vous amènerai aussi Massenbach. »

Le lendemain, à l'heure dite, les généraux se rencontrèrent

et la convention fut conclue. Elle déclarait la neutralité du contingent prussien. Une région de cantonnements lui fut attribuée dans la Lithuanie prussienne, près de la frontière russe, région également neutralisée mais que, néanmoins, les troupes russes pouvaient traverser.

* * *

Comme on le voit par ce récit, à la politique de l'alliance française, qui était encore celle du gouvernement prussien à cette époque, le général York substitua sa politique personnelle, qui était celle de la défection à cette alliance et y subordonna les mouvements de ses troupes. Il organisa sa marche d'accord avec l'ennemi. A l'origine des pourparlers, Wittgenstein lui avait fait des ouvertures dans les termes suivants :

« Je vous offre l'aide de mon armée pour la destruction en commun des oppresseurs qui ont forcé la Prusse à entrer dans les plans irraisonnés de Napoléon ; je vous propose de rétablir, de concert avec moi, la puissance de votre roi et de délivrer l'Allemagne de l'effroi des barbares ».

York avait répondu : « Les événements en sont encore à un point tel que je suis obligé d'agir avec la plus grande circonspection. Militaire dès mon enfance, je n'ai jamais eu l'occasion d'apprendre les finesse de la politique ; mais permettez-moi de vous dire que, lorsqu'il se produit un changement radical dans la situation d'un Etat, les mouvements de l'armée doivent être en harmonie avec les mesures prises par le gouvernement. »

Pour un homme mal instruit des finesse de la politique, cette suggestion témoignait au moins de quelque vocation naturelle. La lettre était d'un diplomate plutôt que d'un soldat et Wittgenstein n'avait aucun motif de désespérer.

En fait, York et les Russes tombèrent d'accord pour régler les mouvements de leurs corps respectifs en harmonie avec la politique qu'ils désiraient de part et d'autre. York consentit à se mettre dans la situation du chef obligé de se rendre et dirigea ses troupes en conséquence.

* * *

Le général grec Hadjopoulos a-t-il parlementé aussi longtemps que le général York avant de se déclarer le prisonnier neutre des Allemands ? L'incident est fort mal éclairci. Les seules informations auxquelles il ait donné lieu sont venues de Berlin et prêtent à l'équivoque comme souvent ce qui est sorti des milieux gouvernementaux allemands depuis les déclarations de guerre. Elles permettent aussi bien de supposer des troupes grecques faites prisonnières par les Allemands qui les ont « bouclées » afin d'empêcher une adhésion à la Quadruple-Entente, que d'admettre, comme la première dépêche l'a prétendu, un désir de ces troupes de rester fidèles à la volonté du roi Constantin, leur chef. D'une et d'autre façon, d'ailleurs, elles ont été mises ou se sont mises elles-mêmes dans une situation humiliante qui rejaillit sur la réputation de leur nation et de leur Etat.

On a ici un exemple instructif de la relation étroite qui règne entre la politique et la conduite des armées. Il y a même lieu d'insister spécialement, car cet exemple est plus instructif pour la Suisse que pour tout autre Etat. Il l'est d'autant plus que les appréciations auxquelles le rôle de la Grèce a donné lieu en Suisse ont été, comme tant d'autres objets, influencées par les sympathies étrangères au lieu d'être basées sur les seuls principes de l'honneur des Etats et des armées. Les uns ont accusé l'Allemagne d'avoir été la cause des humiliations grecques, les autres en ont fait un reproche aux Alliés, et ont tenté de nous faire admettre qu'à sousscrire à la cause de ces derniers, on exposait la Suisse à subir le sort de la Grèce. Cette curieuse opinion témoigne des risques qu'une idée préconçue fait courir à la clarté d'un raisonnement.

La vérité est qu'un seul Etat est responsable en tout cela, qui n'est ni l'Allemagne ni aucun de ceux de la Quadruple-Entente, mais la Grèce uniquement. Ce serait par trop commode de pouvoir se soustraire aux arrêts de l'histoire en accusant autrui de ses malheurs. Ainsi serait en droit de faire l'Autriche-Hongrie poussée par l'Allemagne à une guerre désastreuse. Elle n'avait qu'à ne pas se laisser pousser et ne pas prétendre imposer son joug à un petit peuple qui avait le droit

de vivre libre. Si la Belgique avait cédé aux prétentions allemandes et se trouvait aujourd’hui en présence d’un Empire des Hohenzollern dominateur de tous les petits Etats européens à commencer par elle, à qui devrait-elle s’en prendre, si ce n’est à elle-même ? Pour son bonheur, elle a compris que l’honneur valait plus que la vie. La victoire des Alliés lui donnera la récompense qu’elle mérite ; elle conservera son indépendance qu’elle aurait perdue sans cela.

La Grèce, ou ceux qui la conduisent, ce qui revient au même puisque son peuple n’a pas réagi, a oublié à quoi une signature engage celui qui la donne. Elle avait promis son appui militaire aux Serbes au cas d’une attaque. Elle n’a pas tenu sa promesse. Tout le reste a procédé de là.

Pourquoi ne l’a-t-elle pas tenue ? L’autorité politique, représentée entre autres par le premier ministre M. Venizelos, ne l’entendait point ainsi. Ce sont les chefs militaires, le roi commandant l’armée en tête, qui l’ont voulu. Impressionnés par la force de l’Allemagne et par le principe monarchique et dynastique, ils ont aiguillé la politique grecque du côté des Empires centraux. L’honneur militaire devait les précipiter au secours des compagnons d’armes qu’ils s’étaient engagés à soutenir. La politique les en a dissuadés et les a éloignés de l’honneur militaire, d’où une diminution de la nation.

L’erreur pouvait néanmoins être non pas corrigée mais atténuée si, ayant répudié l’idée de la guerre, la Grèce avait adopté sans arrière-pensée sa nouvelle politique de neutralité. Elle n’en a rien fait. Un peu honteuse peut-être de son abandon des Serbes, elle n’a pas osé y ajouter la résistance à ceux qui se présentaient pour les secourir à sa place. Elle a autorisé l’emprunt de son territoire par les Alliés. Mais le fond des désirs politiques des chefs de l’armée est resté le même. L’admiration de l’Allemagne semble avoir été stimulée encore par le spectacle de la Serbie envahie. On sait la suite. Sous prétexte de tenir la balance égale entre les belligérants, elle a cédé à tous un peu de son sol, beaucoup de sa souveraineté, et partie de ses soldats. Les Bulgares sont à Cavala, les Alliés à Salonique et au Pirée où ils escamotent la flotte, les Italiens sont à Santi-Quaranta, et les Allemands capturent un corps d’armée. Comme le géné-

ral York, le roi Constantin commandant en chef l'armée hellénique a prétendu faire servir son armée à une manœuvre politique qui lui était particulière et contraire aux aspirations de la nation. L'effet a été de disperser l'armée. Elle est tombée en loques et morceaux et ces morceaux échappent les uns après les autres au commandant en chef.

* * *

La Suisse de 1914 fournit un troisième exemple du danger des confusions politiques dans la conduite des armées.

La politique internationale de la Confédération suisse était régie au début de la guerre et est encore régie par un traité qui la lie d'honneur, comme le traité gréco-serbe liait d'honneur le gouvernement hellénique. Elle s'est engagée à observer une parfaite neutralité au cas de conflits internationaux qui ne compromettaient pas sa souveraineté. Elle a pris cet engagement vis-à-vis des puissances garantes de son intégrité territoriale, non seulement dans son propre intérêt, mais dans leur intérêt à elles.

Telle est la politique qui, jusqu'à nécessité ou intérêts vitaux contraires, doit inspirer la direction de l'armée fédérale. Cela équivaut à dire que dans l'exercice de leur commandement, les chefs militaires ne doivent rien risquer qui soit susceptible d'éveiller, *à juste titre*, les suspicions d'un des belligérants et à les légitimer. Si, par exemple, l'attitude de l'état-major suisse était reconnue telle qu'elle obligeât un des belligérants, par crainte d'une assistance quelconque fournie à l'autre, à prendre pour sa protection des mesures qui, sans cela, lui eussent été épargnées, il y aurait de la part de cet état-major une atteinte à la politique qui doit dominer sa stratégie. Et si, pour mettre les choses à l'extrême, il apparaissait que cette attitude a été intentionnelle, ce serait que le dit état-major aurait résolu de remplacer par une politique personnelle la politique de l'Etat.

On voit dans ces suppositions, quelle serait l'analogie avec la Grèce. Il y aurait aussi violation d'une parole donnée, soit rupture d'un traité, violation inconsciente ou consciente, suivant le cas, mais également dangereuse pour la réputation de

l'armée et de la nation. Et comme la Grèce, la Suisse serait seule responsable de la situation dans laquelle ses chefs militaires l'auraient placée. Elle ne devrait s'en prendre ni aux Empires centraux ni aux Etats de la Quadruple-Entente des défiances qu'elle aurait éveillées. Elle-même, cause unique de son malheur, devrait se reconnaître seule coupable vis-à-vis d'elle-même.

Que des défiances de ce genre se soient répandues dans les Etats de la Quadruple-Entente, il serait difficile de le contester. On aime à croire qu'elles n'ont pas été assez profondes pour engager de leurs armées à adopter des mesures de précaution auxquelles elles n'auraient pas recouru sans cela. Mais les défiances, la vérité oblige à reconnaître qu'elles ont existé, ce dont, sans difficulté, on pourrait établir des preuves.

En voici une qui paraît digne d'être retenue. Je note, avant de la produire, qu'elle n'est pas tirée d'une publication de propagande comme il en paraît de si nombreuses chez tous les belligérants, et dont la diffusion est demandée à des prix d'une modicité suspecte. Son auteur n'est pas non plus un journaliste ou un polémiste. Il est homme de science, s'adressant à un public restreint, celui que les sciences abstraites intéressent. Il est aussi, si je ne me trompe, avocat général à la cour d'appel de Paris, c'est-à-dire que par habitude professionnelle son esprit doit marquer une tendance à l'objectivité du droit, et au désir de ne conclure qu'après examen de toutes les faces d'une question posée. Son volume est intitulé : *La philosophie sociale et la guerre actuelle*¹, titre qui à lui seul nous transporte bien loin des simples études d'occasion. Le ton est généralement celui de la modération. Même quand il juge l'Allemagne et les Allemands l'auteur s'efforce manifestement de refréner les rancœurs si naturelles chez un belligérant dont la patrie a été attaquée et ravagée par ceux dont il parle. Il désire ne fonder ses jugements que sur les critères de la science et du droit. Ce prélude fera comprendre que ses appréciations des actes de telles des autorités directrices de la Suisse retiennent plus vivement l'attention.

Une de ses thèses est que l'on reproche à tort aux Allemands

¹ J. Maxwell. *La philosophie sociale et la guerre actuelle*, in-8 de 207 pages.
3 fr. 50. Félix Alcan, Paris.

de manquer de psychologie parce qu'ils ont entendu régner par la peur que l'étalage de leur force devait inspirer. Cette pensée n'a pas été d'un si mauvais psychologue. « Les Allemands, écrit-il, ont-ils eu tort de croire que les neutres assisteraient sans protester à l'invasion de la Belgique et du Luxembourg ? Ont-ils eu tort de croire que leur système de terreur ne soulèverait aucune réprobation pratique ? ¹ »

« Que ceux, continue-t-il, dont la générosité confond les manifestations individuelles avec celles des collectivités, se donnent la peine de lire les notes adressées par le ministre des affaires étrangères de Washington à l'Allemagne, qui noyait des sujets américains, et à l'Angleterre qui arrêtait mollement des cargaisons suspectes. Le contraste suggère d'utiles réflexions. Comparons l'attitude de l'état-major helvétique vis-à-vis de nos adversaires à celle qu'il adopte à notre égard, même à l'égard de notre ambassadeur. La comparaison sera encore instructive.

Il n'y a pas jusqu'aux peuples balkaniques dont nous n'ayons à apprendre quelque chose.

Et la leçon que nous apprenons partout est la même. On craint les forts, on a peur des terribles. A quoi nous a servi de nous proclamer les champions de la liberté des faibles ? On a peut-être entendu nos voix, qui parlent doucement, mais on a écouté d'autres voix, qui menacent rudement.

Nous commençons à comprendre cette leçon, qui est une leçon de psychologie sociale. C'est l'Allemagne qui nous la donne.

Les gouvernements neutres, les états-majors neutres, les commerçants et les industriels neutres, ont suivi les inspirations de leur pacifisme, qui est une forme de la crainte, - quoiqu'il puisse avoir de la noblesse quand cette crainte n'est pas égoïste ; ils ont écouté les suggestions de l'intérêt, de la communauté de race ; ils ont obéi peut-être à des mobiles moins respectables, à des

¹ Si l'auteur sous-entend par là que sans y être directement provoqués par l'Allemagne, les neutres auraient dû lui déclarer la guerre, il me permettra de lui dire qu'il sort des réalités de l'histoire des sociétés humaines. Je ne sais pas s'il existe un seul cas d'une nation qui ait admis d'entrer en guerre uniquement par obligation de morale chevaleresque et alors que ses intérêts sollicitaient le contraire. Je comprends que l'on soutienne cette thèse comme belligérant qui souffre. Je ne crois pas qu'on la soutiendra dans des conditions normales de raisonnement.

préoccupations simplement électorales. Nous avons été patients, nous le sommes. Souhaitons de ne pas l'être indéfiniment.

» Marquons notre sentiment, dans la mesure où notre intérêt le commande.... Il ne faut pas que des gouvernements ou des états-majors neutres nous traitent avec malveillance et réservent leurs bonnes grâces à nos adversaires. Nous ne menaçons aucun neutre, nous n'avons jamais condamné les petites nations à la mort. Les faveurs, la déférence, quelquefois une criminelle obséquiosité, sont pour les autres. N'est-ce pas une faute que d'accepter de pareilles humiliations ? Qui nous respectera si nous sommes faibles et craintifs ? Qui doutera de notre faiblesse si nous ne montrons pas la confiance en notre force, et la volonté d'en faire usage si cela est utile.

» Le roi des Hellènes n'avait pas confiance en notre force ; il fallait lui en montrer la réalité.

» Nous avons été injustes pour lui, qui méritait pourtant d'être mieux traité que tel grand état-major dont l'insolence n'aurait pas dû être un instant tolérée. Qu'aurions-nous dit, si le chef de l'armée grecque eût été apparenté à la famille de Bismarck, dont un membre, attaché militaire à l'ambassade, eût été familièrement reçu à l'état-major, à l'exclusion de nos représentants ?¹ Et l'on sait pourquoi maintenant.

» La Suisse, nation pourtant généreuse, fière, éprise de liberté, a toléré des abus qui auraient motivé une rupture des relations diplomatiques de notre part, et peut-être pis. Nous saurons faire les distinctions nécessaires quand l'heure sera venue, mais ne laissons pas les Suisses croire que nous oublierons les trahisons et les injures, pas plus que nous n'oublierons les sympathies consolantes.

» Non. L'Allemagne n'a pas fait de mauvaise psychologie.... »

L'opinion qu'on vient de lire a-t-elle été isolée, ou au contraire plus ou moins généralisée dans les Etats de la Quadruple-Entente ? Cette question vient naturellement à l'esprit. Chacun peut demander une réponse à une enquête personnelle, car chacun possède dans ces Etats assez d'amis et de connaissances

¹ J'ai lieu de croire que, sur ce point, l'affirmation ne répond pas exactement aux faits.

avec qui les explications soient libres de toute contrainte. Chacun connaît aussi quelques membres des colonies suisses. Très attachés le plus souvent à la mère patrie, très soucieux de son bon renom et fréquentant les milieux les plus divers, ils sont une source abondante et sûre de renseignements. Tous, belligérants et Suisses, répondront que la manière de voir de M. J. Maxwell est des plus répandues, et que si l'opinion est unanime à remercier le peuple suisse de ses efforts humanitaires, elle considère le gouvernement fédéral comme un peu suspect, et reproche catégoriquement à nos plus hauts chefs militaires d'avoir pratiqué une neutralité malveillante, hostile.

On en est réduit dès lors à rechercher si ces méfiances ont été provoquées par de justes motifs, et au cas affirmatif, si ces motifs, soit les actes qui les constituent, ont procédé d'une intention délibérée, ou n'ont été qu'irréflexion, légèreté, maladresse, méconnaissance d'une situation officielle, ou toute autre raison de même nature.

Il ne me plaît pas d'aborder ce débat à l'heure présente. Probablement conclurait-on que la faute initiale a été la pire faute militaire : l'idée préconçue. Mais il faudrait reprendre la série de ce que nous avons appelé nos « affaires militaires » ; depuis les bulletins communiqués aux troupes en 1914, et que leurs auteurs ne reliraient pas aujourd'hui sans une gêne honorable, jusqu'au récent incident de la *Gazette de Soleure*, en passant par le procès de Zurich, les nombreuses interventions de la police de l'armée et les prétentions de la censure militaire. Ce sont objets que dans l'intérêt même de nos successeurs et pour l'instruction de nos officiers l'histoire devra fixer, mais dont il est superflu, pour les conclusions du présent travail, d'arrêter les détails et les démonstrations. On peut se borner à constater qu'un des camps belligérants a cru à une hostilité active de nos plus hauts chefs militaires et que cette croyance a été justifiée par de nombreuses apparences et quelques réalités intemporelles.

Cette formule minima suffit à caractériser l'erreur commise. C'est sous une forme différente l'erreur, couverte par le succès, du général York, et celle de l'état-major hellénique, que le succès n'a point couverte et qui a abouti à l'humiliation de la

Grèce et de ses soldats. La conduite militaire de notre armée n'a pas paru affranchie, dans tous ses actes, de tendances politiques particulières à ses chefs et contraires aux engagements de l'Etat.

Quant à la différence avec la Grèce elle a résidé dans l'intervention en temps utile du peuple suisse. Longtemps il a gardé le silence craignant l'atteinte à l'indispensable discipline. Puis un jour est venu où il a vu qu'à se taire il devenait le complice de l'erreur périlleuse dont il avait le sentiment. Il a ouvert la lutte.

Elle a duré dix-huit mois. La dernière session des Chambres fédérales en aura marqué la fin, si chacun sait aujourd'hui prendre sa place légitime ou y rester. Sous la surveillance du peuple, il appartient à l'autorité gouvernementale de guider l'autorité militaire vers l'objectif politique qui doit inspirer sa stratégie ; l'autorité militaire, chef technique de l'armée, est l'instrument de cette politique qu'elle n'a pas le droit de remplacer, même en apparence, par la sienne, mais à laquelle elle doit au contraire se montrer soumise jusque dans les plus petits détails.

* * *

En résumé, la présente étude montre trois cas de confusions politiques faussant l'activité normale des chefs d'armée.

Le cas du général d'York a conduit cet officier à l'aboutissement de ses intentions ; intentions d'ailleurs patriotiques ; mais au regard de la conscience militaire, son attitude a terni la considération dont on aime à entourer la loyauté du soldat. Celle-ci ne s'accommodera jamais d'actes destinés à tromper un chef, de négociations avec l'ennemi pour lui livrer ses troupes, et d'une façon générale de procédés équivoques et cauteleux.

Le cas du 4^e corps d'armée hellénique ne paraît pas même avoir été, pour la Grèce, un avantage politique. Que son transport en Allemagne ait été négocié selon les intentions du chef de l'armée, ou qu'il soit un acte de violence contre les troupes helléniques, la cause a été la politique personnelle et louvoyante du chef de l'Etat. Elle a faussé le mécanisme militaire ; la dis-

persion de l'armée et l'abaissement de la nation ont été les effets.

Les confusions de l'état-major suisse, favorisées par un gouvernement qu'on eût voulu plus ferme et moralement mieux armé, ont d'une part provoqué les dissensions qui ont affaibli notre défense nationale, et d'autre part, éveillé des suspicions dont nous avons couru et courons encore le danger et dont nous ressentirons pendant longtemps l'amertume.

COLONEL FEYLER.
